

# La santé au travail

La santé des salariés fait battre le coeur de votre entreprise



## LES ECRITS DU MEDECIN DU TRAVAIL FACE AUX RPS

D. Bellezza, médecin du travail GIMS

Ce diaporama est associé à des outils en pièces jointes numérotées de [1] à [22]



GRUPEMENT INTERPROFESSIONNEL MEDICO-SOCIAL

[www.gims13.com](http://www.gims13.com)



# INTRODUCTION ET PRESENTATION



## 1. PRESENTATION DE LA COMMISSION RPS DU GIMS

- 4 médecins, 2 psychologues
- Objectifs:
  - apporter des outils concrets et pragmatiques pour le MDT
  - définir les termes de la coopération avec les psychologues, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire.
- Enjeux:  
réponse des SST plus structurée, plus adaptée à la problématique des RPS

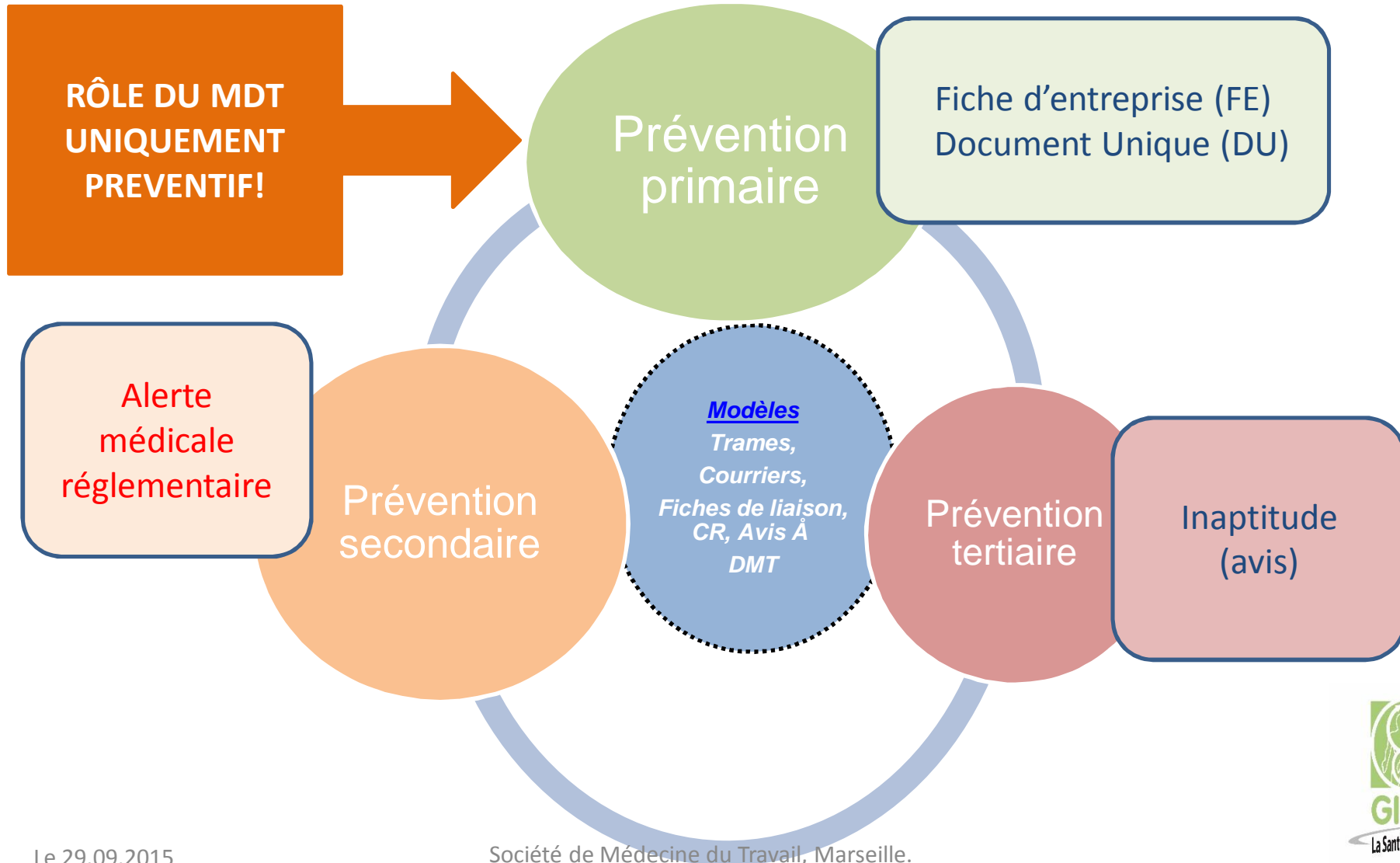
## 2. RPS PROBLEMATIQUE PREGNANTE ET COMPLEXE

## 3. ECRITS ET RPS A CHAQUE ETAPE DE LA DÉMARCHE DE PREVENTION

- tableau synthétique avec 4 éléments forts:
  - Fiche de l'entreprise
  - Dossier médical
  - Courrier d'alerte
  - Avis d'aptitude.



# ECRITS DU MDT A CHAQUE ETAPE DE LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RPS



Prévention	Cadre Réglementaire	Documents écrits	Pièces Jointes
Primaire	* Mission réglementaire du MDT «Instruire lien entre santé et travail »	DMIST: codage prospectif des indicateurs RPS reconnus et validés pour objectiver le lien entre santé et travail au niveau collectif	- Echelle d'évaluation du BET [1] - Grilles de saisie des indicateurs de santé INRS [2] - perception des contraintes [3]
	* Art. D. 4624-37. 39,40	Fiche d'entreprise (FE)	Modèles FE: FE1 1bis ou FE2
	* Art 4121-1 «obligation de l'employeur »	Document Unique (DU)	Trame DU avec RPS [4,5,6,7]
Secondaire	* Loi du 3 juillet 2011 « devoir d'alerte médicale formalisée, motivée et circonstanciée »	Au niveau individuel 1. demande entretien psychologue 2. demande avis spécialisé 3. alerte employeur 4. certificat RPS DMST [8]	- fiche de liaison/ attestation présence [9,10] - Lettre à un autre médecin [11] - courrier d'alerte individuel [12] - Certificat RPS [13]
	~ Art. L 4624-3 « Lorsque le médecin du travail constate la présence d'un risque pour la santé des travailleurs, il propose par un écrit motivé et circonstancié des mesures visant à la préserver. »	Au niveau collectif 1.courrier d'alerte collectif 2. orientations/préconisations 3. demande intervention collective psychologue	- courrier d'alerte collectif [14] 2. fiche de liaison/ CR intervention collective des psychologues [15] 3° remise à jour de la FE [16]
Tertiaire	Loi du 3 juillet 2011 mission de « maintien dans l'emploi »	1. avis inaptitude 2. réponses demande précisions employeur DMST ET HM [17]	1. Formulations inaptitude dans RPS [18] 2. Réponses demande précisions employeur [19]



## 4 PRINCIPES DE BASE ET APPLICATION AUX ECRITS - RPS



SONT ENCADRÉS PAR LE CODE DU TRAVAIL, LE CODE DE LA SANTE  
PUBLIQUE ET LA DÉONTOLOGIE (CNOM)



CONCERNENT LE SALARIÉ MAIS AUSSI LE **COLLECTIF**

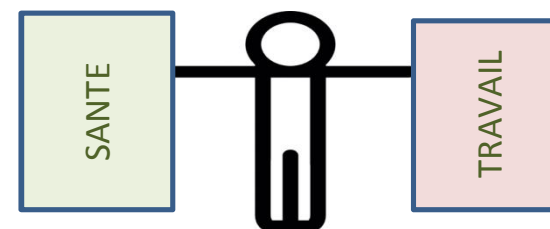


PARTICIPENT A LA TRAÇABILITÉ



DOIVENT METTRE EN VISIBILITÉ

NOTRE MISSION RÉGLEMENTAIRE  
QUI EST D'**INSTRUIRE** LE LIEN ENTRE SANTÉ ET TRAVAIL \*



*\* donner de la crédibilité à nos préconisations  
et inciter l'employeur à agir et donc à répondre à ses obligations*



# PREVENTION PRIMAIRE RPS ET DMIST: CODAGE D'INDICATEURS RPS VALIDES ET RECONNUS



## 1. INDICATEURS DE SANTE (IS) RPS DE LqNRS [2]

Grille pour relever et coder de façon quasi systématique les IS au cours des visites médicales

- Recueil prospectif (VM)
- Exploitation rétroactive des données chiffrées (PRAEVISIO)

## 2. ECHELLE D'ÉVALUATION PAR ANALOGIE DU BIEN ETRE AU TRAVAIL [1]

- EVA BET : score <0-10> / Codes BT
- simpliste mais résultats concordants avec tests référencés

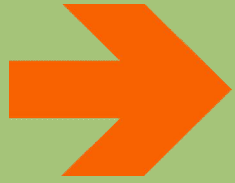
## 3. INDICATEURS DE LA PERCEPTION DES CONTRAINTES RPS [3]

Grille d'analyse pour relever et coder la perception des principales contraintes susceptibles de favoriser une situation de travail exposant au stress

- 5 axes
- 5 questions simples à poser (VM)
- 5 codes

*Moyens de repérer, d'évaluer, d'assurer le suivi des RPS  
Moyens d'**objectiver** le lien entre santé et travail au niveau **collectif**.  
Dans le but de renseigner, d'argumenter, et d'alerter si besoin*

[Autres \[21\]....](#)



## PREVENTION PRIMAIRE ECRITS -RPS : LA FICHE D' ENTREPRISE ET TRAME DU DU

«mission équipe multidisciplinaire »  
responsabilité du  
médecin du  
travail ?  
Loi de 2002 « prise  
en compte des RPS  
dans la FE »

«obligation de  
l'employeur»  
conformément aux  
art 4121-1  
et suivants ...

1.REDACTION DE LA FICHE  
D' ENTREPRISE:  
*Modèle1: FE1 [4], 1bis [5]  
Modèle 2 [6]*

Conseil

DOCUMENT UNIQUE (DU):  
*Trame avec RPS [7]*





# PREVENTION **SECONDAIRE** DES RPS

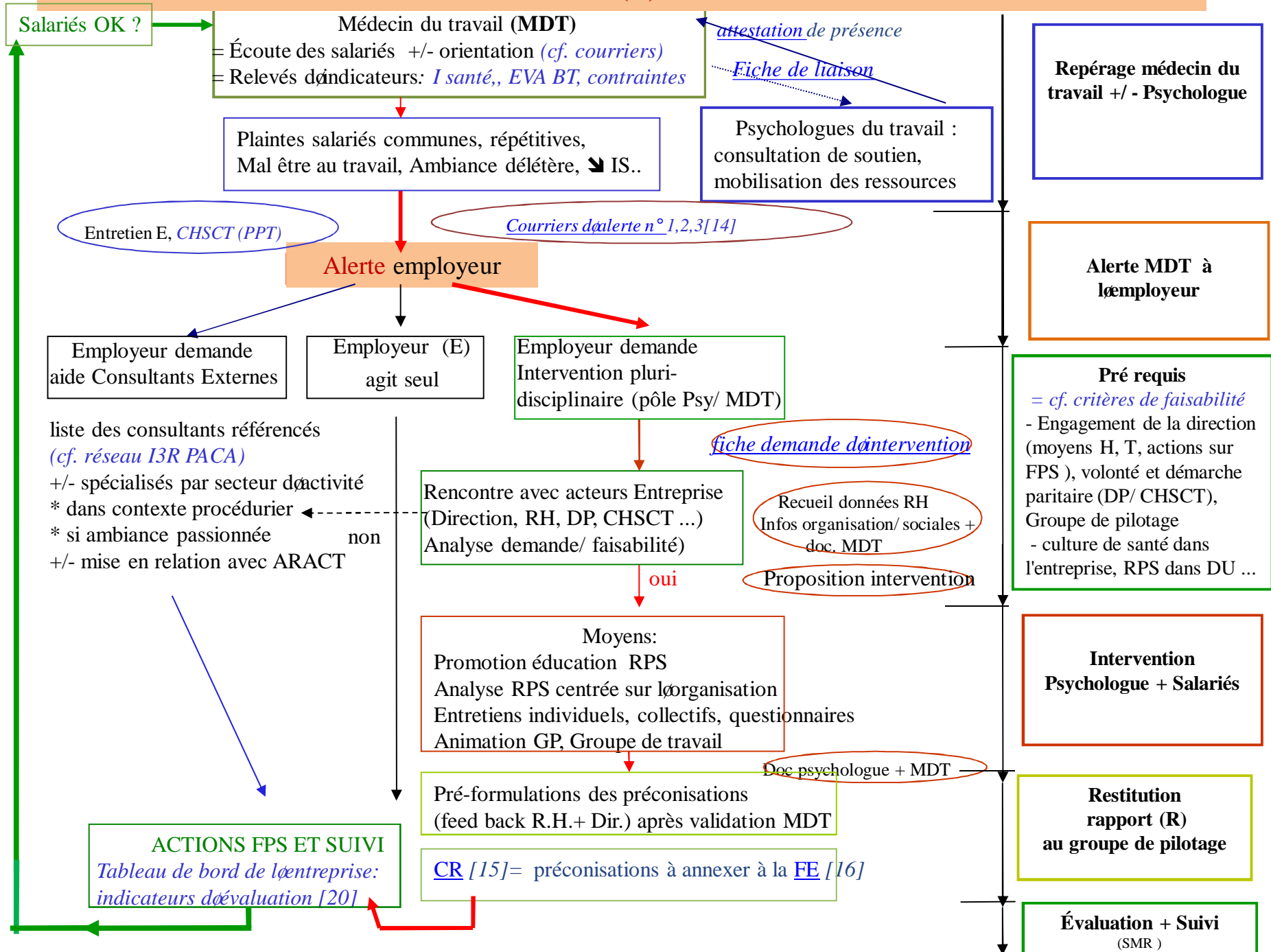
## ECRITS RPS ET APPROCHE INDIVIDUELLE



<b>Cadre Réglementaire</b>	<b>- VM : le salarié exprime «des troubles de la santé qu'il rapporte à une situation de travail dégradée »</b> <b>- Action en milieu de travail (Etude de Poste)</b>		<b>Écrits et modèles de rédaction</b>
	<p><b>Le médecin du travail</b></p> <p>apporte écoute, et soutien médical si nécessaire</p> <p>constate l'impact sur la santé</p> <p>recentre l'entretien sur le travail afin de relever les principales contraintes susceptibles de favoriser la souffrance au travail et ouvrir des pistes d'action.</p> <p>Fait des préconisations à l'employeur (aménagement de poste, mutation, modifications de l'organisation) en vue de contribuer à rétablir des conditions de travail normales et/ou compatibles avec l'état de santé.</p>	<p><b>Le médecin du travail peut:</b></p> <p>orienter le salarié vers les psychologues pour un entretien de soutien</p> <p>orienter vers un autre médecin pour assurer la continuité des soins ou étayer le diagnostic</p> <p>alerter l'employeur ?</p> <p>aider le salarié à prendre des décisions en fonction de ses ressources (énergie), de ses objectifs et de ses valeurs.</p>	<p><b>Contenu et modalités de transmission</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <i>fiche de liaison/ attestation présence [9,10]</i></li><li>2. <i>Certificat médical à demande du salarié [13]</i></li><li>3. <i>courrier à un autre médecin [11]</i></li></ol> <p><i>courrier d'alerte individuel (non)</i></p> <ol style="list-style-type: none"><li>4. <i>Avis avec préconisations</i></li></ol> <p><b>DMST :</b> éléments communicables/ non communicables [8]</p>



## APPROCHE COLLECTIVE RPS (II): ALERTE ET ORIENTATION





# CONCLUSION SUR LES ECRITS DU MDT FACE AUX RPS



« MEDECIN DU TRAVAIL BALLOTÉ ENTRE LA RÉALITÉ DU TERRAIN, LES REFORMES ET SES MISSIONS »

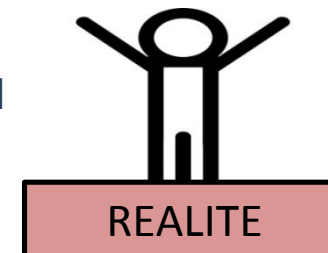
## 1. LA RÉALITÉ DU TERRAIN:

- manque de temps et de moyens
- remise en question perpétuelle de notre activité, voir de notre métier, au gré des réformes successives
- évolution du monde du travail dans ce système en crise et la judiciarisation des rapports (où désormais chaque mot doit être choisi, pesé, sous peine d'être instrumentalisé ou contesté)

MISSIONS

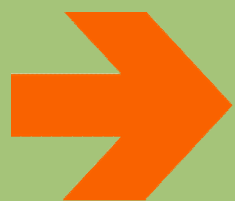
## 2. SES MISSIONS REGLEMENTAIRES

LES DEBATS SUR LES ECRITS RPS ET LA CONFRONTATION  
A LA REALITE, PARTICIPENT A LA CONSTRUCTION  
DE NOTRE METIER



" DISCOURS À LA JEUNESSE" DE JEAN JAURES (ALBI, 1903)

« Le courage, c'est d'aller à l'idéal  
et de comprendre le réel ».



# La santé au travail

La santé des salariés fait battre le coeur de votre entreprise

